

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, cinq mars deux mille dix-huit (05-03-18) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon  
 Siège N° 2 = Richard Viau  
 Siège N° 3 = Claude Dupont (absent)  
 Siège N° 4 = Claude Blain  
 Siège N° 5 = Maxime Allard  
 Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Camion Sterling ;
- 10° Projet d'aménagement de l'accueil (anciennement l'église) ;
- 11° Opération cadastrale – Route 216 ;
- 12° Projet municipalisation de la vidange des fosses septiques ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Embauche d'un employé voirie ;
- 16° Mandat au Comité de développement – RE : Dossier école ;
- 17° Demande de Défi handicap ;
- 18° Mise à jour des informations de la bibliothèque ;
- 19° Proposition de H<sub>2</sub>O – services professionnels réseau égout ;
- 20° Booster pour cellulaires au garage ;
- 21° Demande de RAVIR ;
- 22° Demande d'officialisation d'un nouveau chemin dans le projet domiciliaire Espace nature Petit Ham ;
- 23° Vente pour taxes - autorisation de la vente ;
- 24° Vente pour taxes - mandater un représentant ;
- 25° Projet patinoire quatre (4) saisons - dépôt ;
- 26° Voirie ;
- 27° Varia ;
  - 27.1° Avis de motion et premier projet de règlement pour modifier la zone R-18 ;
  - 27.2° Demande de Sylvain Savage – régulariser son emplacement ;
  - 27.3° Fête de René Perreault – maire de Saint-Georges de Windsor (25 ans maire) ;
  - 27.4° Inspection des bâtiments municipaux ;
  - 27.5° Le Pèlerin de Saint-Adrien ;
  - 27.6° Demande de subvention discrétionnaire ;
  - 27.7° Demande au Ministère des Transports d'être consulté avant d'exécuter les travaux sur la Route 216.

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

### PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201803-048

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201803-049

Je soussignée Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### LES COMPTES

201800119 = annulé	
201800120 = Fondation de CSSS des Sources : don	250.00 \$
201800121 = Henriette Gagné : remboursement des honoraires pour l'église Facture 893 (2014)	4 024.13 \$
201800122 = Hydro-Québec : éclairage public	154.56 \$
201800123 = Centre d'Action bénévole des Sources : 2 inscriptions – activité cabane à sucre	50.00 \$
201800124 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal	252.78 \$
201800125 = Bell Mobilité : forfait cellulaires, réparation	588.04 \$
201800126 = SAAQ : immatriculation camion Western Star	1 673.67 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE FÉVRIER : 75 431.74 \$**  
**TOTAL DES REVENUS DE FÉVRIER : 87 246.19 \$**

201890042 à 43 = Sylvain Thibodeau : heures accumulées, 4 %	561.36 \$
201890044 à 47 = Maryse Ducharme : salaire	2 970.72 \$
201890048 à 51 = Dany Guillemette : salaire	2 396.24 \$
201890052 à 55 = André Larrivée : salaire	2 229.12 \$
201890056 = Maxime Allard : rémun. des élus pour mars 2018	267.75 \$
201890057 = Claude Blain : rémun. des élus pour mars 2018	267.75 \$
201890058 = Claude Dupont : rémun. des élus pour mars 2018	267.75 \$
201890059 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour mars 2018	267.75 \$
201890060 = Francis Picard : rémun. des élus pour mars 2018	267.75 \$
201890061 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour mars 2018	806.00 \$
201890062 = Richard Viau : rémun. des élus pour mars 2018	267.75 \$
201800127 = Maryse Ducharme : décoration pour bureau	394.90 \$
2018000128 à 131 = Michel Larrivée : conciergerie école, centre communautaire, patinoire, location de février	1 612.50 \$
201800132 = Mégaburo : lecture de compteur	104.60 \$
201800133 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$

201800134 = Coop Pré-Vert : essence, caisses d'eau	709.09 \$
201800135 = CRSBPE : codes barres, étiquettes	26.50 \$
201800136 = Commission des transports : inscription au registre	69.00 \$
201800137 = Ministère du Revenu du Québec : cotisation	2 855.00 \$
201800138 = MRC des Sources : quote-part 1 de 4	18 641.00 \$
201800139 = Régie Sanitaire des Hameaux : quote-part mars 2018 et collectes plastiques agricoles janvier et février 2018	2 581.98 \$
201800140 = Pelletier et Picard : remplacement lumière face au bureau, travaux lumières à la patinoire	706.17 \$
201800141 = Agence des douanes et du revenu : cotisation	1 091.52 \$
201800142 = Infotech : conversion de données permis, implantation d'un poste	1 598.15 \$
201800143 = FQM : transport Dicom	61.94 \$
201800144 = Pierre Therrien : frais de déplacement	64.60 \$
201800145 = Adrien Gagnon : frais de déplacement	223.78 \$
201800146 = SAAQ : immatriculation véhicules	5 155.02 \$
201800147 = Leroux & Frères : wiper, gallon preston, réparation Silverado (chute assemblage, pipe arrière, adaptateur, collet, support et main d'œuvre)	4 389.88 \$
201800148 = Fortin Sécurité Médic : gants coton, protection yeux, uvex	115.32 \$
201800149 = Fonds de l'information sur le territoire : avis de mutation	12.00 \$
201800150 = Vivaco : fluorescent, sel à glace, déglaçant	106.96 \$
201800151 = Claude Blain : frais de déplacement	59.40 \$
201800152 = Service mécanique RSC : adaptateur rapide, accouplement, garde roue, lave-vitre, filtre hyd, coude 90, fitting, adaptateur, cabinet, séparateur, collet, boyau, pressage, sleeve, pile lithium, antigel	820.45 \$
201800153 = Pneus et Mécanique Vachon : pneu changé, valve Sterling	69.22 \$
201800154 = JN Denis : set chaîne à piton, chaîne	1 083.45 \$
201800155 = Desroches Groupe Pétrolier : diesel, mazout	4 253.36 \$
201800156 = Sidevic : gant de coton, gant hiver, batterie, angle grinder 5'', diable pour baril au réseau égout	816.05 \$
201800157 = Robitaille équipement : nez pour lame, lame highware, lame mobile, lame de recouvrement, support de la mobile	1 824.65 \$
201800158 = Alternateur démarreurs Weedon : b152 bruch, ouvrage	36.57 \$
201800159 = Roberts & Cie : mise à niveau du poste de pompage (87 003.40 \$ x 10%)	10 003.22 \$
201800160 = Saphir Technologies inc. : matériel réseautique pour garage, installation, ordinateur pour l'inspecteur, configuration, matériel, services professionnels	4 396.61 \$
201800161 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	820.72 \$
201800162 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	120.00 \$
201800163 = Sylvie Berthaud : présentation projet-pilote, frais de déplacement	135.00 \$
201800164 = Excavation Claude Darveau : transport de gravier	632.36 \$
201800165 = Valoris : redevance et enfouissement	788.24 \$
201800166 = Les Ateliers Wotton L.B. : fabriquer deux pins pour peignes	81.77 \$
201800167 = Nortrax : conduite de combustible, transport	148.63 \$
201800168 = Services mobiles mécaniques AB : réparation filage aile de côté sur niveleuse, temps déplacement	185.12 \$
201800169 = Hydro-Québec : éclairage des rues	287.78 \$
201800170 = Therrien Couture : demande d'information (code d'éthique, financement crédit-bail)	268.47 \$
201800171 = Ville d'Asbestos : frais pour l'ouverture de dossiers	229.95 \$
201800172 = Débroussailleurs GSL : déneigement (poste incendie, centre communautaire, église, patinoire)	2 776.65 \$
201800173 = Sintra inc : gravier MG20B	639.65 \$

\*\* Kubota Canada ltd : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à  
2022-06-22) 301.94 \$  
82 033.96 \$

201803-050

Il est proposé par le conseiller Francis Picard  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et  
la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au  
nom de la municipalité.

Adoptée

#### **CAMION STERLING**

Un retour sera fait dans ce dossier à une session ultérieure.

#### **PROJET PATINOIRE QUATRE (4) SAISONS – DEPOT**

201803-051

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien dépose une demande de  
subvention pour le projet patinoire quatre (4) saisons dans le cadre du  
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives Phase  
IV.

Le but de ce projet est de maximiser l'utilisation de la patinoire actuelle  
et de permettre l'utilisation douze mois par année. Pour ce faire, des  
travaux de drainage sont nécessaires pour régler le problème  
d'accumulation d'eau, faire un plancher de ciment et installer des  
bandes en Polyboard. Avec cette rénovation et aménagement les  
installations sportives et récréatives seront plus sécuritaires pour les  
usagers.

Adoptée

#### **PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL (ANIENNEMENT L'ÉGLISE)**

201803-052

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le projet présenté par  
Pierre-Philippe Côté, président de Projet 1606 inc. pour un montant  
total de 22 500 \$ soit 2 500 \$ financé par Projet 1606 inc., 15 000 \$  
financé par la Municipalité de Saint-Adrien et 5 000 \$ financé par le  
Fond de développement territorial (FDT).

Le projet vise à conserver, par une occupation des lieux, un immeuble  
important du bâti architectural de la municipalité. Il s'agit donc de  
finaliser l'aménagement de l'espace de l'accueil municipal loué dans  
l'édifice (anciennement l'église) appartenant à la compagnie Projet  
1606 inc. Ces travaux permettront d'offrir un espace mieux adapté à  
l'exposition des artistes locaux, à la distribution de l'information  
concernant la municipalité et les environs, à une mise en valeur des  
artisans et des producteurs locaux.

Adoptée

## **OPÉRATION CADASTRALE – ROUTE 216**

201803-053

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la proposition de la firme Auclair | Drolet arpenteurs-géomètres au montant de 2 500 \$ plus taxes et frais de cadastre d'environ 200 \$ pour effectuer les levés terrains, les recherches, les calculs et analyses, la préparation des documents cadastraux et l'envoi pour officialisation de l'opération cadastrale.

Adoptée

## **PROJET MUNICIPALISATION DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

201803-054

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de poursuivre la démarche au niveau du projet collectif de municipalisation de la vidange des fosses septiques au sein de la MRC des Sources.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien se réserve de droit de se retirer après l'évaluation des coûts.

Adoptée

## **EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ EN VOIRIE**

201803-055

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien embauche André Larrivée au poste de journalier en voirie à compter du 23 février 2018 à raison de quarante (40) heures / semaine et une période probatoire de six (6) mois.

Le salaire pour débiter sera de 18 \$ de l'heure et sera augmenté de 0,50 \$ de l'heure après la période probatoire.

Adoptée

## **CONDITIONS SALARIALES POUR DANY GUILLEMETTE**

201803-056

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien augmente le salaire de Dany Guillemette étant donné que celui-ci sera le responsable en voirie et supervisera, par la même occasion, le nouvel employé. Le salaire passera de 19 \$ de l'heure à 21 \$ de l'heure à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.

Adoptée

**MANDAT AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT  
RE : DOSSIER ÉCOLE**

CONSIDÉRANT QUE l'école primaire est un élément essentiel à la santé de notre village ;

CONSIDÉRANT QUE sa continuité dépend d'un nombre suffisant d'inscriptions chaque année ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs familles de Saint-Adrien choisissent d'autres avenues que l'école du village pour l'éducation de leurs enfants ;

201803-057

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate le Comité de développement de Saint-Adrien pour évaluer les actions qui peuvent être prises afin de faire de l'école de St-Adrien un attrait majeur de la municipalité. Le projet devra être mené en étroite collaboration avec le Conseil d'établissement de l'école et les autres intervenants concernés."

Adoptée

**DEMANDE DE DÉFI HANDICAP**

201803-058

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse une contribution financière au montant de 100 \$ à Défi handicap des Sources.

Adoptée

**MISE À JOUR DES INFORMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE**

201803-059

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le conseiller Claude Dupont soit nommé représentant de la bibliothèque municipale.

Adoptée

**PROPOSITION DE H<sub>2</sub>O – SERVICES PROFESSIONNELS  
RÉSEAU D'ÉGOUT**

201803-060

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la proposition de H<sub>2</sub>O innovation pour l'échantillonnage mensuel en plus du rapport SOMAEU sur la plate-forme du ministère au coût de 475 \$ (taxes non-incluses) par mois pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018.

Adoptée

### **BOOSTER POUR CELLULAIRES AU GARAGE MUNICIPAL**

201803-061

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande des soumissions pour  
l'installation d'un booster pour cellulaires au garage municipal.

Les soumissions seront ouvertes à la prochaine assemblée.

Adoptée

### **DEMANDE DE RAVIR**

Les membres du conseil ne désirent pas devenir membres-amis de  
RAVIR.

### **DEMANDE D'OFFICIALISATION D'UN NOUVEAU CHEMIN DANS LE PROJET DOMICILIAIRE ESPACE NATURE PETIT HAM**

Un retour sera fait dans ce dossier à une prochaine assemblée.

### **VENTE POUR TAXES – AUTORISATION DE LA VENTE**

CONSIDÉRANT QU' une lettre a été envoyé à Monsieur Yves  
Tremblay le 14 février dernier demandant  
de payer la totalité de l'arréage des taxes  
pour l'année 2014, 2015, 2016 et 2017 ;

CONSIDÉRANT QU' une lettre recommandée lui a été envoyé le  
3 octobre 2017 et elle nous est revenue avec  
mention "non réclamé".

201803-062

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et  
secrétaire-trésorière à prendre les informations nécessaires relativement  
à ce dossier ainsi qu'à engager les procédures de vente pour taxes s'il y  
a non-paiement de la part du propriétaire dans les délais demandés ;

Adoptée

### **VENTE POUR TAXES – MANDATER UN REPRÉSENTANT**

201803-063

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le conseiller Claude Blain, soit mandaté pour assister ou au cas  
échéant miser lors de la vente pour taxes de la propriété situé au 1538,  
rue Principale à Saint-Adrien.

Adoptée

## VOIRIE

Il n'y a rien de spécial à signaler à part quelques ajustements sur le nouveau camion Western Star.

## AVIS DE MOTION

201803-064

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Adrien Gagnon, qu'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 248 sera présenté pour adoption, visant à ajouter un usage dans la zone R-18 de la Municipalité, soit l'usage « hébergement ».

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture de ce règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

Adoptée

## PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 350 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 248

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a adopté le Règlement de zonage numéro 248 et que ce règlement est toujours en vigueur sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation actuelle ne prévoit pas l'usage hébergement dans la zone R-18 ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier le Règlement de zonage numéro 248 afin d'autoriser, dans la zone R-18, l'usage « hébergement » ;

CONSIDÉRANT QU' à cette fin, la loi prévoit l'adoption d'un premier projet de règlement puisqu'il sera soumis à l'approbation des personnes habiles à voter ;

201803-065

EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSE PAR LE CONSEILLER MAXIME ALLARD,  
APPUYE PAR LE CONSEILLER ADRIEN GAGNON

ET RESOLU

D'ADOPTER LE PREMIER PROJET DE REGLEMENT NUMERO 350 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 248 DE LA MUNICIPALITE QUI SE LIT COMME SUIVIT :

### **ARTICLE 1**      **PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2           OBJET DU RÈGLEMENT**

Le Règlement numéro 350 modifiant le Règlement de zonage numéro 248 a pour objet de permettre l'usage « hébergement » dans la zone R-18.

**ARTICLE 3           USAGES DANS LA ZONE R-18**

L'Annexe C du Règlement de zonage numéro 248, soit la grille des spécifications, est modifiée par le noircissement de la case « hébergement » à la page comportant les usages autorisés pour la zone R-18.

**ARTICLE 4           ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée

**DEMANDE DE RÉGULARISATION DE LA PROPRIÉTÉ DE  
SYLVAIN SAVAGE**

Attendu que Monsieur Sylvain Savage est propriétaire du lot 9A-P rang 8 à Saint-Adrien depuis 1998, qu'il l'a acquis cette même année de Monsieur Ghislain Guay ;

Attendu qu' en 1998 la Municipalité avait, pour les besoins de mise à niveau de la Route 257, détournée légèrement le tracé de chemin au coin de cette route et de l'accès au rang 8 ;

Attendu que cette opération avait entraîné un résiduel de terrain se trouvant naturellement annexé au terrain de Monsieur Ghislain Guay, propriétaire du terrain précité à cette époque ;

Attendu que depuis 1998, Monsieur Savage entretient de façon continue et en toute bonne foi cette parcelle de terrain comme étant et en la croyant partie intégrée à sa propriété ;

Attendu qu' il existe en droit une notion dite de prescription acquisitive qui prévoit qu'une personne qui croit posséder un immeuble, qu'il agit comme s'il en était propriétaire, de façon « paisible, continue, publique et non équivoque » pendant une période consécutive d'au moins 10 ans peut faire reconnaître la propriété acquise par prescription acquisitive ;

Attendu que cette situation vient d'être mise en lumière, que la Municipalité n'a jamais fait valoir son droit de propriété et ne désire pas le faire valoir ;

Attendu que les membres du conseil désirent régulariser cette situation ;

201803-066

En conséquence, il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Claude Blain

Que la Municipalité de Saint-Adrien propose à Monsieur Savage  
d'acheter ladite parcelle de terrain pour la somme d'un dollar,  
transaction, arpentage ou autre frais étant de l'entière responsabilité de  
l'acheteur.

Adoptée

### **FÊTE POUR RENÉ PERREAULT – 25 ANS MAIRE À SAINT-GEORGES DE WINDSOR**

201803-067

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise l'achat de quatre billets  
au coût de 15 \$ chacun pour participer à cet événement.

Adoptée

### **INSPECTIONS DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

201803-068

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les inspections de bâtiments municipaux soient déposées et seront  
analyser lors de l'atelier de travail prévu le 21 mars prochain.

Adoptée

### **LE PELERIN DE SAINT-ADRIEN**

Monsieur Stéphane Pinel est venu rencontrer les membres du conseil  
pour discuter du projet Le Pèlerin, la vente de l'église et  
l'investissement qu'il a fait dans la sacristie.

### **DEMANDE DE SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE**

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'enlever une partie d'asphalte  
sur le chemin St-Rémi ;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de faire du dynamitage, la  
refonte de la structure de la route ainsi que du  
rechargement sur le chemin St-Rémi ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour exécuter ces travaux sont évalués  
à plus de 50 000 \$ ;

201803-069

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Francis Picard  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien envoie une demande de  
subvention auprès de la Député Karine Vallières pour exécuter les  
travaux mentionnés ci-haut.

Adoptée

**DEMANDE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

201803-070

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil demandent au Ministère des Transports  
d'être consulter avant de déterminer tous les travaux à être effectués sur  
la Route 216 avec l'enveloppe de 5 millions de dollars.

Adoptée

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201803-071

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens  
de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

